

Constats et perspectives

Le paysage alimentaire du territoire du CSSS Jeanne-Mance présente une grande différence entre le nord et le sud de la rue Sherbrooke. La carte 1 illustre en vert les aires de diffusion (AD) où l'offre de fruits et légumes frais (F/L) est la plus élevée et, en gris, les AD où la surface de vente de ces aliments est nulle sur une distance de marche. Les zones rouges indiquent plutôt une faible disponibilité d'aliments santé avec des surfaces de vente inférieures à 640 pieds carrés.

La carte 2 montre un contraste encore plus marqué, cette fois entre le nord et le sud de la rue Rachel. L'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais (I_{FL}) intègre, pour chaque AD, le taux de motorisation estimé et les surfaces de vente mesurées sur 3 km avec les surfaces relevées sur 500 m, pour les ménages sans voiture. Les zones vertes – où la valeur de l'indice est la plus élevée dans le territoire – indiquent que le taux de motorisation y est haut, donnant ainsi accès à une disponibilité intéressante de fruits et légumes dans un rayon de 3 km. Par contre, les zones rouges – où l'indice d'accessibilité est le plus faible – montrent soit un taux de motorisation bas, soit une offre négligeable d'aliments santé sur 3 km. À l'échelle du territoire du CSSS, la valeur moyenne de l'indice est 28 comparativement à 20 pour la région montréalaise (tableau 1).

Le tableau 2 précise que 17,5 % de la population se situe à un niveau élevé de défavorisation. On y observe par ailleurs que près de 4 % de l'ensemble de la population du CSSS est défavorisée et vit dans des secteurs où l'accès aux aliments santé est nul ou faible à distance de marche, c'est-à-dire les zones pointillées grises et orangées de la carte 1. Dans un milieu de forte densité urbaine comme Jeanne-Mance, où des mesures sont demandées pour réduire l'utilisation de l'automobile, les services de proximité prennent alors toute leur importance.

Une analyse approfondie des secteurs défavorisés et dépourvus s'impose. En effet, quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques ? Comment s'y présentent l'aménagement urbain, le service de transport, les commerces alimentaires ? Un tel examen permettra ensuite d'identifier les solutions convenant le mieux à ces communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs locaux ? Un meilleur aménagement du quartier ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette prise en charge du milieu par lui-même permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.



Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

LE CSSS JEANNE-MANCE

OCTOBRE 2007

(MISE À JOUR : AVRIL 2008)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction : Lise Bertrand
Cartographie : Patrice Pitre
Infographie : Manon Girard
Photos : Javier Valdés
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 11
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 11

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec



Santé publique



Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente¹ de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi²) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

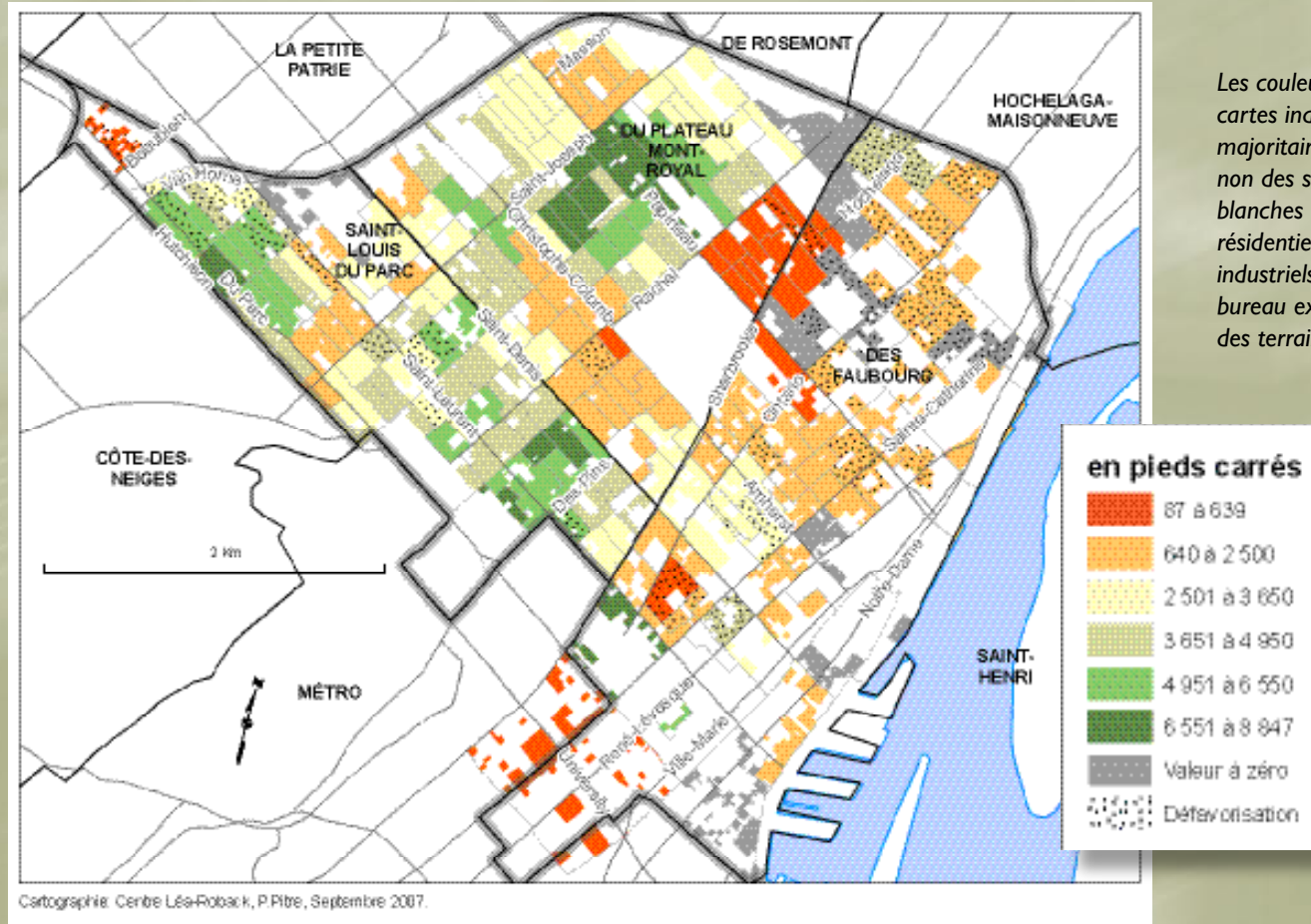
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi² est considérée nulle. La surface de 640 pi² est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

¹ Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site www.santepub-mtl.qc.ca.

Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS Jeanne-Mance



Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – Jeanne-Mance

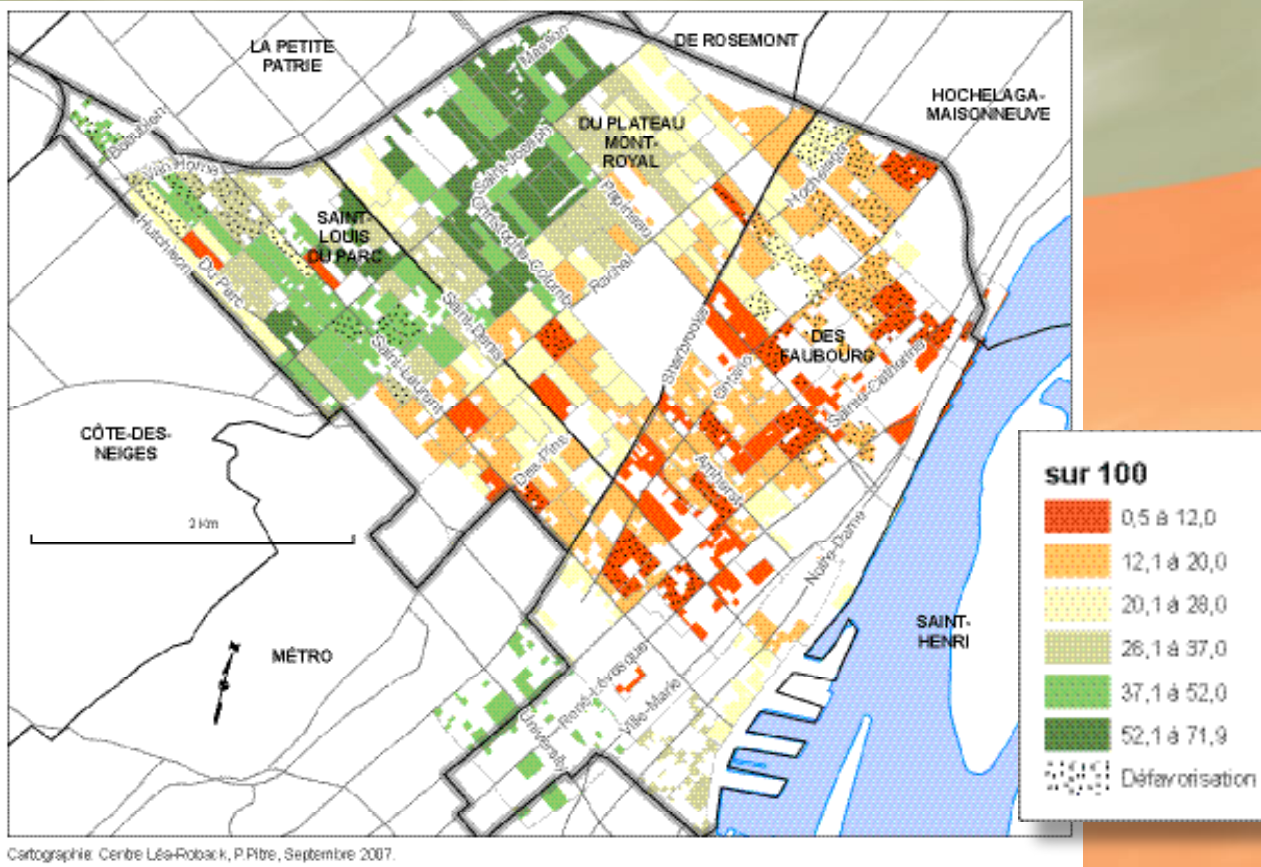


Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Population totale	Superficie de F/L (en pi ²)	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
			Nombre	Moyenne	Moyenne
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Achutic et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Coeur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS Jeanne-Mance

Superficie de fruits et légumes (pi ²)	Niveau de défavorisation*			Total
	Faible	Moyenne	Élevé	
Moins de 75	3 485 2,6%	4 335 3,3%	2 325 1,8%	10 145 7,7%
Entre 75 et 639	5 630 4,3%	2 910 2,2%	2 640 2,0%	11 180 8,5%
Plus de 640	65 815 49,8%	26 975 20,4%	18 170 13,7%	110 960 83,9%
Total	74 930 56,6%	34 220 25,9%	23 135 17,5%	132 285 100%

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.